

ZAN

EN BRETAGNE

De la théorie
à l'action !



Comment se loger
et entreprendre
en préservant les sols ?

PARTICIPEZ

au livre blanc des solutions sur
atelier.bretagne.bzh

Consultation en ligne jusqu'au 20 juin 2025

CONFÉRENCE
RÉGIONALE
GOUVERNANCE
FONCIER



COMMENT PARTICIPER À LA CONSULTATION ?

La consultation est ouverte en ligne jusqu'au 20 juin
sur la plateforme de participation régionale l'Atelier Breton.



Connectez-vous sur <https://atelier.bretagne.bzh/>
puis créez votre compte pour contribuer.

Parcourez les propositions qui vous interpellent le plus,
partagez votre avis et contribuez au débat.

Qui peut participer ?

LES ACTEURS PUBLICS

Collectivités territoriales
(élu-es et agent-es)
Services de l'état et agences publiques
Organismes environnementaux et agricoles

LES ACTEURS PRIVÉS

Promoteurs immobiliers
Aménageurs
Professionnel-les du foncier et de l'immobilier
Exploitants et experts agricoles et forestiers
Autres secteurs économiques

N'hésitez pas à partager cette consultation
aux personnes concernées autour de vous !

La consultation est ouverte du 22 avril au 20 juin 2025.

UNE CONSULTATION RÉGIONALE SUR LA MISE EN ŒUVRE DU ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)



Comment **améliorer la vie des bretonnes et bretons,**
mieux protéger l'environnement
et construire **un nouveau modèle économique**
dans la perspective de la sobriété foncière ?



Pour relever ensemble ces défis, la Conférence Régionale de Gouvernance du foncier en Bretagne (voir en dernière page) souhaite **se tourner vers les acteurs et actrices de terrain** pour poser le diagnostic et formuler des **propositions concrètes**.

Et si nous, élu-es, professionnel-les, expert-es de l'aménagement et du foncier en Bretagne, nous prenions la parole pour exprimer ce qui fonctionne, ce qui ne fonctionne pas, ce qu'il faut changer, développer, et les outils qu'il reste à inventer ?

L'objectif : construire ensemble un « **Livre blanc du foncier en Bretagne** » pour faire bouger les lignes et faire évoluer tous les outils (locaux, régionaux, nationaux) au service de la sobriété foncière et de l'aménagement des territoires.

La démarche est simple :



- > Prononcez-vous sur des propositions concrètes
- > Commentez et ajoutez de nouvelles propositions

LES GRANDS THÈMES ABORDÉS

MIEUX PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

AVEC LE ZAN

- **Axe 1** Vers un ZAN « qualité des sols »
- **Axe 2** Au-delà de la planification, un effort collectif
- **Axe 3** Mieux prévenir, éviter, réduire et compenser les impacts

AMÉLIORER LA VIE DES BRETONNES ET DES BRETONS

AVEC LE ZAN

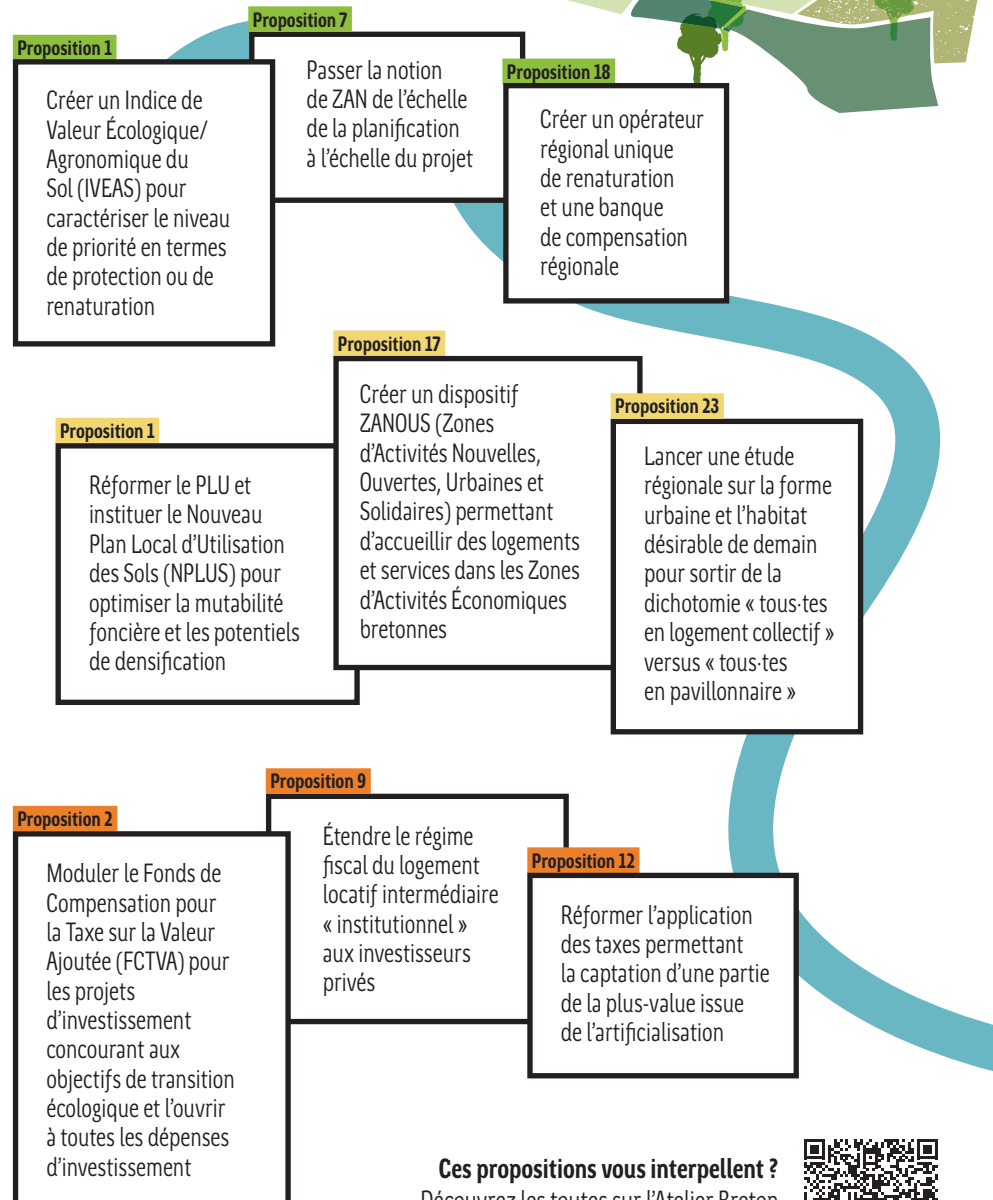
- **Axe 1** Faire évoluer nos procédures d'urbanisme
- **Axe 2** Vers un renforcement de la densification douce et la mixité des espaces
- **Axe 3** Acculturation, connaissance et acceptabilité du ZAN

TROUVER UN NOUVEAU MODÈLE ÉCONOMIQUE

AVEC LE ZAN

- **Axe 1** Ajuster le système de dotations de l'État pour encourager la logique ZAN
- **Axe 2** À la recherche d'une contribution des grands financeurs privés
- **Axe 3** Une taxation solidaire pour financer la résilience de la Bretagne
- **Axe 4** Des mécanismes de financement innovants pour rationaliser les objectifs ZAN

QUELQUES PROPOSITIONS À RETROUVER SUR L'ATELIER BRETON



Ces propositions vous interpellent ?
Découvrez les toutes sur l'Atelier Breton
et donnez votre avis !



QU'EST-CE QUE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE GOUVERNANCE ?

Instaurée par la loi ZAN du 20 juillet 2023, la CRG est une instance de gouvernance mobilisée sur tous les sujets liés à la mise en œuvre des objectifs de réduction de l'artificialisation des sols. Collectif de référence sur son territoire, la CRG bretonne regroupe 41 membres élu-es, représentant-es des collectivités locales, des Conseils départementaux, des SCoT et de l'État. Elle est co-présidée par la Région Bretagne et les SCoT.

Une question ? Contactez-nous !

Région Bretagne
Direction de l'Aménagement
tél. 02 22 93 98 30
territoires@bretagne.bzh

CONFÉRENCE
RÉGIONALE
GOUVERNANCE
FONCIER



Avec la participation de la Banque des territoires